

Le Petit Penchardais

À LA UNE

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE JOSÉPHINE BAKER

MAIRIE

P. 6



MAIRIE

DOSSIER SUR LES FINANCES
DE LA COMMUNE

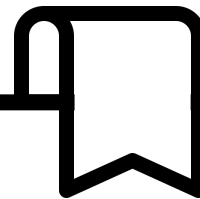
P. 8

ASSOCIATIONS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS
FAIT PEAU NEUVE

P. 19

SOMMAIRE



Mairie

P. 4

- Liste des délibérations votées
- Commémoration du 8 mai
- 20 juin 2026 : une date à retenir !
- Pourquoi notre école porte le nom de Joséphine Baker ?
- Réseaux sociaux : page officielle et groupe privé
- Au sujet des finances de la commune

Vie du village

P. 12

- Tennis de Penchard : appel au civisme
- Une première diffusion de la Coupe du Monde à Penchard, un vrai succès
- Le Petit Penchardais : plus de 20 ans d'histoire... et toujours au plus près des Penchardais !
- Les actualités de la médiathèque
- La MJC de Meaux : une opportunité pour enrichir l'offre d'activités à Penchard
- Distribution des sacs à déchets verts
- Inscription au repas annuel des anciens

Enfance

P. 16

- Le CME en visite au centre des Restos du coeur de Meaux
- La chasse au trésor de Penchard
- Rentrée scolaire 2026-2027
- Le retour de la Boum de rentrée du CME

Action sociale

P. 17

- Bon colis de Noël 2026
- ASSAD de Trilport : Association de Services de Soins à Domicile

Billet d'humeur

P. 18

Associations

P. 19

- Association des Jeux de Penchard
- Association Sportive Gymnique Penchardaise
- Association ALORS
- Association Feet of Dance
- Ecole de Budo Traditionnel de Penchard
- Club de Tennis de Table
- Le yoga arrive à Penchard !

Vie pratique

P. 23

- Déposez plainte en ligne
- Changez de protection, pas de planète !
- Les horaires des déchèteries du SMITOM évoluent
- Un Stop Pub n'est pas un Stop Tract
- Canicule : adoptez les bons réflexes
- Opération Tranquillité Vacances

Loisirs

P. 26

- Jeux
- Recette : Fraîcheur garantie avec la pastèque

Bonnes vacances d'été !





Elle est terminée !

Chères Penchardaises et chers Penchardais, vous étiez nombreux ce samedi 20 juin venus assister à l'**inauguration de nos nouvelles salles de classes situées dans l'extension de notre école**. Ce projet sur lequel nous nous étions engagés à l'aube du mandat précédent est enfin arrivé à son terme et, je peux le dire sans fausse modestie, c'est une franche réussite.

Quelques esprits chagrins se sont bien demandés si **Joséphine BAKER** était née à Penchard, mais même le choix de ce nouveau nom pour notre groupe scolaire a fait l'unanimité, autant de la communauté enseignante que des parents d'élèves et des autorités.

Tous ceux qui l'ont visitée (enseignants, élèves, parents d'élèves, agents communaux) sont unanimes : il s'agit d'une **très belle réalisation**.

Notre choix d'un bâtiment sobre et fonctionnel a été pleinement respecté par le cabinet BN Architecture de Mr NEYRAUD. Ainsi, nos enfants vont donc disposer, dès la rentrée prochaine, de **conditions particulièrement favorables** pour leur enseignement.

Après cet investissement très important tant politiquement que financièrement, nos prochaines réalisations seront obligatoirement plus modestes pour veiller à conserver une **situation financière stable**. Néanmoins, de nouveaux projets visant à améliorer notre cadre de vie sont à l'étude.

Ainsi, comme je l'ai indiqué lors de la réunion publique tenue pendant la campagne électorale, la **sécurisation de la rue du Chemin vert** fait actuellement l'objet d'un avant-projet mené par le cabinet BEC.

Je sais la réticence que ce sujet peut provoquer chez certains riverains mais je veux le réitérer ici : rien ne sera fait sans concertation et la priorité reste de sécuriser cette rue tout en facilitant la circulation rue de Neufmontiers.

Je m'y suis engagé : **une réunion publique sera proposée** lorsque l'avant-projet sera défini de la même façon que lors de la sécurisation de la rue de Meaux. Enfin, nous poursuivrons notre programme de réfection/création de trottoirs notamment rue de Meaux et rue de l'Arpent noir.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances d'été, prenez soin de vous et de vos proches.

Marc ROUQUETTE

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86

Permanence des élus les samedis interrompue cet été

La permanence tenue par les élus tous les samedis matin de 9h à 12h à la mairie sera interrompue cet été du **samedi 18 juillet** au **samedi 15 août** inclus. Bel été à toutes et tous !



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 21 avril 2026

- ◆ DÉLIBÉRATION N°9-2026 : Approbation du compte financier unique 2025
- ◆ DÉLIBÉRATION N°10-2026 : Exercice 2025 - Affectation du résultat
- ◆ DÉLIBÉRATION N°11-2026 : Vote des taux de la fiscalité directe locale – Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026
- ◆ DÉLIBÉRATION N°12-2026 : Budget 2026
- ◆ DÉLIBÉRATION N°13-2026 : Délibération portant acceptation d'un don effectué à la commune
- ◆ DÉLIBÉRATION N°14-2026 : Attribution d'une subvention à l'ASSAD de Trilport et ses environs
- ◆ DÉLIBÉRATION N°15-2026 : Attribution d'une subvention à l'AFAP
- ◆ DÉLIBÉRATION N°16-2026 : Attribution d'une subvention à l'AJP
- ◆ DÉLIBÉRATION N°17-2026 : Reprise du tableau des effectifs notamment pour création de postes
- ◆ DÉLIBÉRATION N°18-2026 : Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Cesson et Sammeron
- ◆ DÉLIBÉRATION N°19-2026 : Accord de principe pour l'accueil de mesures compensatoires sur les parcelles du boisement communal
- ◆ DÉLIBÉRATION N°20-2026 : Liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°21-2026 : Désignation d'un représentant auprès d'ID77
- ◆ DÉLIBÉRATION N°22-2026 : Désignation des délégués au SIER de Claye-Souilly

Conseil Municipal du 15 juin 2026

- ◆ DÉLIBÉRATION N°23-2026 : Règlement intérieur du Conseil Municipal
- ◆ DÉLIBÉRATION N°24-2026 : Dénomination du nom du groupe scolaire de Penchard
- ◆ DÉLIBÉRATION N°25-2026 : Constitution de la commission Appel d'Offres
- ◆ DÉLIBÉRATION N°26-2026 : Désignation du Correspondant défense
- ◆ DÉLIBÉRATION N°27-2026 : Désignation d'un référent forêt bois pour collectivités forestières Île-de-France
- ◆ DÉLIBÉRATION N°28-2026 : Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°29-2026 : Enquête publique concernant la demande déposée par la société B2D BIOGAZ - Avis du Conseil municipal
- ◆ DÉLIBÉRATION N°30-2026 : Règlement intérieur de l'Étude Dirigée

Le saviez-vous ? Vous pouvez consulter toutes les délibérations et les comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site de la mairie : www.penchard.fr

Commémoration du 8 mai



Le vendredi 8 mai dernier, auprès du Monument aux morts de la commune, Monsieur le Maire, les élus, les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), les enfants de l'école ainsi que leurs parents ont participé à la **cérémonie de commémoration du 8 mai 1945**.

À la suite du discours de Monsieur le Maire, les enfants de l'école ont chanté l'hymne national, *La Marseillaise*.

Après la traditionnelle minute de silence, les élues du CME (Petra, Sarah, Aria, Estelle et Shaé), qui avaient souhaité se joindre à cette cérémonie, ont récité un poème de leur propre création. Elles ont également déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts de la commune au nom du Conseil Municipal des Enfants. Puis, après une minute de silence, l'hymne national a retenti.

À l'issue de cette cérémonie, la salle du Conseil municipal a accueilli les penchardais pour partager un **verre de l'amitié en toute convivialité**.



Voici le poème prononcé par les membres du Conseil Municipal des Enfants (Estelle, Aria, Sarah, Shaé et Petra) lors de cette cérémonie :

« Lors de la deuxième guerre,
La paix, il n'y en avait guère.

Les soldats morts, il y en avait par milliers,
Mais des survivants, il n'y en avait pas assez.

Pendant que certains se battaient,
D'autres espéraient la paix.

Les enfants d'hier pleuraient en silence.
Aujourd'hui on leur doit toute notre espérance.

La fin de la guerre arriva,
Et, sans doute, on l'acclama.

Plus personne ne vivrait dans la haine,
Plus personne ne vivrait dans la peine.

C'est la fin de la guerre,
C'est la fin que l'on espère.

Ensemble nous dédions ce poème,
Aux familles qui ont connues ce problème,
Aux enfants qui ont grandi dans l'extrême,
Aux soldats qui ont combattus dans le dilemme,
Nous brandissons ce totem.

»

20 juin 2026 : une date à retenir !

L'année 2026 marque l'aboutissement de six années d'engagement autour d'un projet phare pour la commune : **la construction du nouveau groupe scolaire de Penchard.**

Son inauguration s'est tenue le 20 juin 2026, sur invitation de Monsieur le Maire. L'événement a réuni le Président de la Seine-et-Marne, le Sous-Préfet de Meaux, la conseillère de la Région Île-de-France, le Président du conseil d'administration de la CAF de Seine-et-Marne, de nombreux élus des communes environnantes, ainsi qu'un très grand nombre de Penchardaises et de Penchardais.

Après les discours officiels, les écoliers ont interprété la célèbre chanson de Joséphine Baker, *J'ai deux amours*, apportant une touche émouvante à la cérémonie.

Les invités ont ensuite pu visiter les nouveaux locaux et découvrir le cadre dans lequel évolueront désormais les écoliers de Penchard. L'inauguration s'est achevée autour d'un buffet, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Rappel des grandes étapes du projet :

- Remise à l'équilibre du budget municipal ;
- Recherche et obtention des subventions nécessaires ;
- Choix d'un maître d'ouvrage, puis sélection d'un architecte parmi les projets proposés ;
- Désignation des entreprises chargées des travaux ;
- Lancement du chantier avec les premiers coups de pioche en juin 2025.



Après une année de travaux, **la nouvelle école voit enfin le jour**, marquant une étape importante pour la commune et pour les familles de Penchard.

Tout au long du chantier, les adjoints et les conseillers chargés des travaux et de l'urbanisme ont assuré un suivi régulier et attentif. Monsieur le Maire s'est également fortement impliqué, en restant au plus près des différents intervenants afin de garantir le bon avancement du projet, tant sur le plan technique que financier.

Cette nouvelle structure met fin aux allers-retours des enfants, notamment pour rejoindre la cantine. Ces déplacements, parfois effectués par tous les temps, suscitaient des inquiétudes en raison de la traversée du village et d'une circulation pas toujours respectueuse de la sécurité des enfants, malgré la vigilance constante du personnel scolaire et municipal.

Aujourd'hui, toutes les classes sont réunies sur un seul et même site, ce qui simplifie l'organisation quotidienne. Dès la rentrée de septembre, les élèves seront accueillis dans des locaux modernes, fonctionnels et adaptés à leurs besoins, pour le plus grand soulagement des enseignants comme des parents.



Pourquoi notre école porte le nom de Joséphine Baker ?

Beaucoup s'interrogent sur le choix du nom attribué à notre nouvelle école. Pourtant, dès que l'on se penche sur l'histoire de **Joséphine Baker**, ce choix prend tout son sens.

Née sous le nom de **Freda Josephine McDonald**, Joséphine Baker fut à la fois chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine mais, au-delà, une femme libre.

Née le 3 juin 1906 à Saint-Louis, dans le Missouri, et morte le 12 avril 1975 à Paris, elle a marqué l'histoire bien au-delà du monde du spectacle. Plus qu'une artiste exceptionnelle, Joséphine Baker incarne des valeurs fortes : le courage, l'engagement, la générosité et la lutte pour l'égalité. C'est cet héritage, profondément inspirant, que le nom de notre école souhaite honorer.



Vedette de music-hall, Joséphine Baker devient française en 1937. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, elle choisit de servir son pays d'adoption. Elle devient alors agent du contre-espionnage français et apporte également son soutien à la Croix-Rouge. Après la bataille de France, elle rejoint en novembre 1940 les services secrets de la France libre. Elle poursuit cet engagement en métropole puis en Afrique du Nord jusqu'à la Libération.

Après la guerre, Joséphine Baker met sa notoriété au service de la lutte contre le racisme et de la défense de l'égalité. Lors de la marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, elle se tient aux côtés de Martin Luther King lorsque celui-ci prononce son célèbre discours *I Have a Dream*. Elle est alors la seule femme à prendre la parole depuis le Lincoln Mémorial, en uniforme de l'Armée de l'air française.

Au lendemain de la guerre, en 1947, Joséphine Baker poursuit son engagement humaniste avec son mari, Jo Bouillon. Ensemble, ils acquièrent le château des Milandes, en Dordogne, qu'elle occupait déjà depuis 1937 et où elle vivra jusqu'en 1969. Ne pouvant avoir d'enfants, Joséphine Baker choisit d'en adopter douze, venus d'origines diverses. Elle les élève au château des Milandes et appelle cette famille sa « tribu arc-en-ciel ». À travers ce projet, elle souhaite montrer que des enfants de cultures, de religions et de pays différents peuvent grandir ensemble dans la paix, le respect et la fraternité.

La nation lui témoignera sa reconnaissance en lui décernant la Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, la Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945. En 1946 elle reçoit la médaille de la Résistance française avec rosette mais les autorités de l'armée française mettront plus de temps à reconnaître son action militaire : il faudra attendre plus de dix ans, le 19 août 1961, pour qu'on lui attribue les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur et la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Véritable « incarnation de l'esprit français », selon un communiqué de la présidence de la République, elle entre au Panthéon le 30 novembre 2021, devenant la sixième femme et la première femme noire à y être honorée.

Par son talent, son courage, sa générosité et son engagement, Joséphine Baker demeure une figure d'inspiration majeure. Son parcours exemplaire explique pleinement le choix de donner son nom à notre école.

Réseaux sociaux : page officielle et groupe privé

La commune de Penchard dispose de comptes officiels sur Facebook et Instagram, sur lesquels les habitants peuvent suivre l'actualité municipale et adresser leurs questions à la mairie.

À l'inverse, le groupe Facebook « *Tu sais que tu viens de Penchard quand...* » est un **groupe privé modéré par des habitants**. Bien que certains élus puissent y participer à titre personnel, **ce groupe ne constitue pas un canal de communication officiel de la municipalité**.

Si vous souhaitez obtenir une réponse de la mairie, signaler une situation, poser une question ou faire part d'une remarque, nous vous invitons à nous contacter par mail ou par téléphone.

Au sujet des finances de la commune

Le 21 avril dernier, ont été soumis au vote du Conseil Municipal récemment installé les différents documents budgétaires annuels de la commune lesquels avaient été préalablement travaillés avec la commission « finances » composée de Conseillers municipaux Penchardais.

Ainsi, a été soumis au nouveau Conseil municipal le vote du compte financier unique correspondant aux dépenses et recettes de l'année 2025 et l'approbation du budget pour l'année 2026.

Cette séance s'est tenue, cette année encore, en présence de Monsieur BONTE, Conseiller aux décideurs locaux qui a pu également faire une présentation de son analyse comparative des comptes de la commune.

Nous avons présenté un budget qui reflète l'ensemble des efforts que nous avons engagés depuis plusieurs années maintenant.

Ont été exposées aux Conseillers nouvellement élus, les contraintes budgétaires inhérentes aux petites communes qui avec de très faibles ressources, doivent veiller à chacune des dépenses. **Le nouveau Conseil municipal a également manifesté sa vigilance à la bonne utilisation des deniers publics.**

BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2025						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0,00€	10 680,63€		643 311,69€		644 992,32€
Résultats affectés (compte 1068)		0,00€				0,00€
Opérations de l'exercice	1 199 047,44€	58 918,21€	763 332,66€	928 127,72€	1 962 380,10€	987 045,93€
TOTAUX	1 199 047,44€	69 598,84€	763 332,66€	1 562 439,41€	1 962 380,10€	1 632 038,25€
Résultats de clôture	1 129 448,60€			799 106,75€	330 341,85€	
Restes à réaliser	1 203 241,84€	2 308 234,00€			1 203 241,84€	2 308 234,00€
TOTAUX CUMULÉS	2 402 289,28€	2 377 832,84€		799 106,75€		
RÉSULTATS DÉFINITIFS	24 456,44€			799 106,75€		774 650,31€

Depuis que nous avons pris en main la gestion des finances de la commune, **les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux recettes.**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CAF Brute	10	17	- 7	- 157 (28)	95	124	106	122	168
CAF Nette	- 20	- 14	- 38	- 188 (- 3)	73	101	83	97	143

Ainsi, depuis 2021, la Capacité d'Auto-financement nette (CAF) est **positive**, c'est-à-dire que les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses.

En 2025, encore, grâce aux **efforts de rigueur budgétaire** qui ont été consentis, la commune a pu dégager un résultat de fonctionnement de **164 795,06 €** (118 635,25 € en 2024).

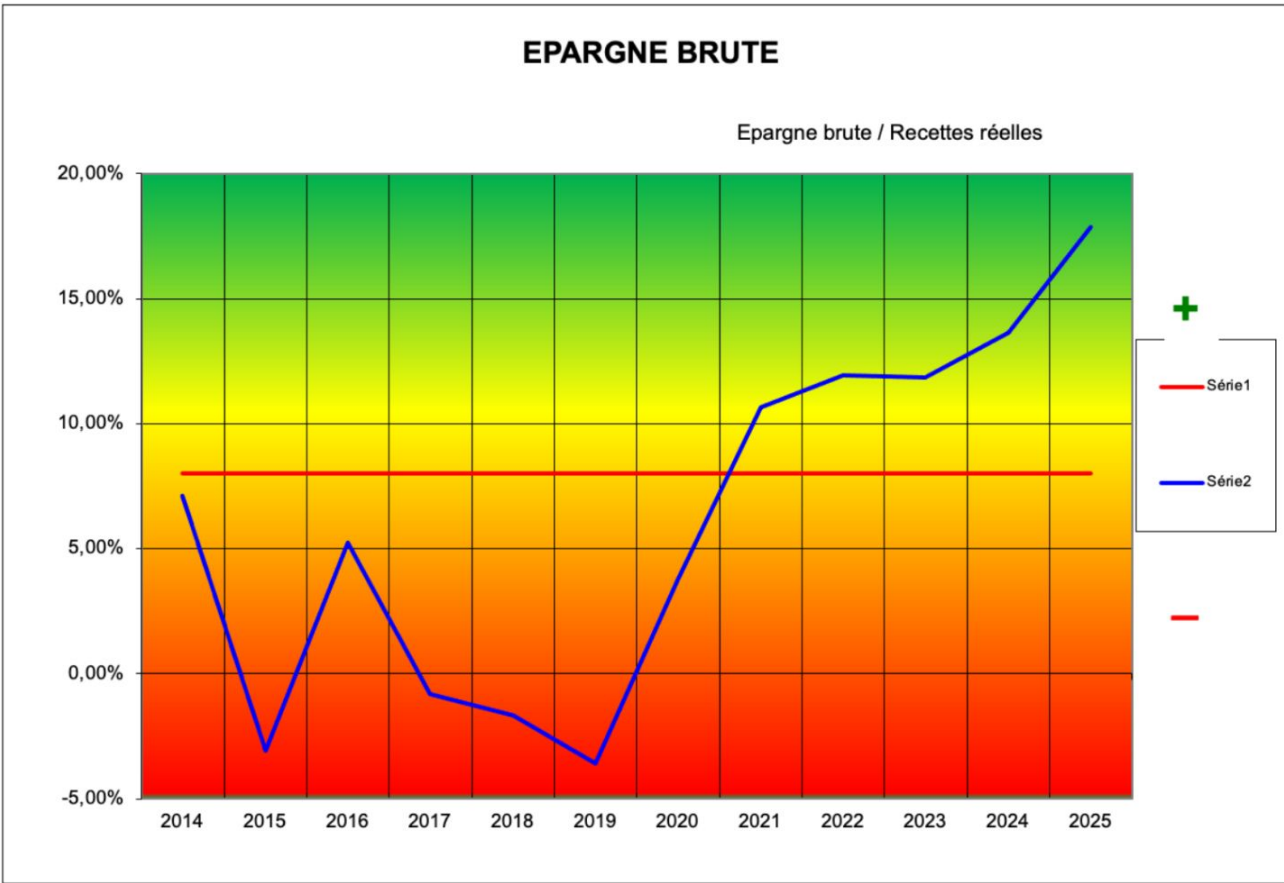
Comme cela avait été annoncé lors du vote du budget 2025, au regard des importants travaux d'investissement que nous avons entrepris, le résultat d'investissement a été déficitaire.

Comme l'a confirmé Monsieur BONTE, c'est une **situation tout à fait normale** dès lors qu'on effectue d'importants projets d'investissement.

Ainsi, nous avons pu, grâce à nos efforts, dégager un résultat de fonctionnement largement excédentaire qui nous a permis de venir financer nos investissements. Grâce à notre Capacité d'autofinancement, nous avons pu financer nos dépenses d'investissement grâce à une partie de nos recettes de fonctionnement

En conséquence, les résultats ont été affectés de la façon suivante :

- 24 456,44 € à la section investissement
- 774 650,31 € à la section fonctionnement



Avec ce nouveau mandat nous travaillons à un nouveau **Plan Pluriannuel d'Investissement** qui permet de projeter sur 5 ans les projets d'investissements de la commune et ainsi d'anticiper les dépenses d'investissement.

Malgré ces excellents résultats et au regard des importants projets que nous avons engagés, nous restons vigilants aux besoins permanents de maîtriser nos dépenses.

Ainsi, c'est dans le respect des principes de prudence, d'authenticité et de rigueur que le budget 2026 a été établi.

EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2026, le budget de fonctionnement a, cette année encore, été construit en faisant preuve d'une grande prudence d'autant que les dotations baissent et que nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts communaux.

S'agissant des impôts fonciers, s'il est préférable chaque année de prévoir une légère augmentation des impôts locaux au regard des dépenses qui augmentent chaque année également, il a été proposé au vote du Conseil Municipal cette année de ne pas augmenter les impôts locaux, compte tenu de la situation géopolitique et de l'inflation conséquente qui s'annonce, et notamment du fait de l'augmentation du coût du carburant.

Ainsi, afin de ne pas entamer davantage le pouvoir d'achat des penchardais, **nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour l'année 2026.**

Pour une meilleure gestion des deniers publics, nous appliquons la pratique des engagements, laquelle n'est pas obligatoire pour les communes de notre taille, mais qui permet d'assurer une gestion saine des deniers publics.

Ainsi, on inscrit, au moment de l'élaboration du budget soit au 1er trimestre de l'année tous les frais que nous sommes certains de devoir engager au cours de l'année.

Cela permet d'anticiper les dépenses connues et de mieux maîtriser les dépenses imprévues.

Au titre des charges générales

Au chapitre des charges générales, a été inscrite pour l'année 2026, la somme de 686 654,03 €, avec notamment au titre des travaux de voiries 130 000 € et 75 000 € au titre de l'entretien des bâtiments communaux (mairie, école, salle omnisports, salle des fêtes, bâtiment multifonction, boulangerie...).

Nous souhaitons en effet poursuivre la **réfection des trottoirs, notamment rue de Meaux.**

Nous avons été particulièrement prudents en prévoyant au titre des **dépenses d'énergie** la somme de 90 000 €. Nous espérons toutefois que ces dépenses ne flamberont pas, et que, comme l'année dernière, la dépense sera beaucoup moins élevée que celle qui a été prévue (en 2025 avait été prévue au titre des dépenses d'énergie la somme de 91 965 € et c'est celle de 49 125,94 € qui a été dépensée).

La commune assume des frais de **prestations de services** pour 115 000 €, en ce compris les frais engagés pour le **Centre de loisirs** qui s'élèvent désormais à près de 90 000 €.

Nous continuerons à apporter **notre total soutien à l'équipe éducative** pour le bien-être de nos élèves penchardais, en allouant une somme de 38 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires.

Cette année encore, à l'occasion de la fête de l'école, les enfants qui quittent l'école maternelle se sont vu **offrir un livre** pour éveiller leur goût à la lecture en autonomie annoncée pour le CP. Nos élèves de CM2 se sont vu remettre, selon le choix qu'ils ont pu faire, une **calculatrice** ou un livre pour célébrer leur passage au collège.

La municipalité a également mis en place une **aide aux devoirs à partir de la rentrée 2026/2027.**

Par ailleurs, cette année encore, la CAPM mettant à la disposition des créneaux pour que les élèves aillent à la piscine tous les après-midis, pendant deux semaines, **la mairie assumera intégralement les frais de déplacements des élèves en bus** pour une somme prévisionnelle de 3000 €.

Le Conseil Municipal a fait le choix également de **soutenir encore l'ensemble des associations** qui participent au « bien vivre » dans notre village.

Ainsi, la **Fraternelle des anciens** qui participe activement au lien social de nos aînés Penchardais, s'est vue allouer une subvention de 250 €, outre la mise à disposition de l'association tous les 15 jours de la salle des fêtes.

La municipalité apporte également son total soutien à l'association **ALORS**, en prêtant du matériel lors des manifestations qu'elle organise et en mettant à la disposition de l'association nos différents bâtiments publics.

Le Conseil Municipal a fait le choix, aussi, une nouvelle fois d'apporter son soutien à l'**Association des Jeux de Penchard (AJP)** qui permet de créer du lien entre les Penchardais autour des jeux de société. Ainsi, il a voté une subvention d'un montant de 400 € au profit de cette association.

Ces subventions qui ont été votées lors de l'adoption du budget annuel ne limitent pas le soutien que la municipalité entend apporter aux associations.

En effet, il est rappelé que chaque association qui doit financer un projet particulier peut faire une demande de subvention auprès de la collectivité. Le budget municipal a été conçu en prévision de telles dépenses.

Ce souci constant de maîtriser les dépenses ne nous empêche pas de **mener des actions dont on s'efforce à limiter les coûts** et qui participent à la vie du village et au mieux vivre ensemble.

C'est toujours un plaisir de se retrouver au cœur du village pour fêter l'arrivée du père Noël, avec le résultat du **concours des illuminations et la traditionnelle photo offerte** aux enfants par la mairie.

A la nouvelle année, Monsieur le Maire a le plaisir de **présenter ses vœux** à l'ensemble des Penchardais.

Au printemps, un espace est aménagé dans les bois pour la **chasse aux œufs de Pâques**.

Nous rassemblons nos **dynamiques aînés à l'occasion d'un déjeuner** convivial et lors de la **distribution du colis de Noël** à l'occasion de laquelle nous leur permettons de partager une collation.

La municipalité soutient également les différentes **actions du Conseil Municipal des Enfants**, en lui apportant une aide financière lors des animations qu'elle organise comme la chasse au trésor qui a eu lieu récemment et qui a rencontré un vrai succès.

Depuis l'année dernière, la mairie offre un **apéritif concert à l'occasion du traditionnel repas républicain** que nous organisons pour le 14 juillet.

Cette année, **nous avons également invité tous les Penchardais à l'inauguration de l'école**. S'agissant d'un projet phare de nos mandatures, avec une inauguration, nous avons souhaité que cette fête soit à la hauteur de la construction.

Ainsi, au titre de la « publicité, de la publication et des relations publiques » lesquelles comprennent toute la communication et les animations au profit de tous dans le village a été budgétée en 2025 la somme de 25 000 € et dépensé celle de 13 277 €. Nous veillerons pour l'année 2026 à contenir ces dépenses, **tout en assurant une certaine vie dans le village**.

Au titre des autres charges de gestion courante

Au titre des autres charges de gestion courante, il est prévu la somme de 134 472 € laquelle couvre notamment les indemnités des élus (70 000 € par an pour le Maire, les 4 adjoints et 2 conseiller municipaux délégués), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (21 609 €) et une subvention de presque 8 000 € au Syndicat du Collège pour **nos collégiens Penchardais qui suivent leur scolarité au Collège Georges Sand de Crégy lès Meaux**.

Grâce à l'intervention de nos élus délégués au Syndicat du collège, Monsieur Patrick CARDONNET et Madame Kelvine ROUSSEAU qui se sont battus pour que les frais de fonctionnement du collège n'augmentent pas, les frais resteront stables pour l'année 2026.

Au titre des charges de personnel

Les charges de personnel représentent également un poste important, mais au demeurant maîtrisé, du budget (400 000 €).

Nous avons embauché un 2ème agent technique pour assurer l'entretien du village, en extérieur comme en intérieur (espaces verts et travaux dans les différents bâtiments communaux).

Ainsi, ce sont 10 agents (titulaires, contractuels ou vacataire) qui travaillent ardemment pour vous, en mairie, à la cantine, en qualité d'ATSEM, à l'entretien des bâtiments publics et des espaces verts et à la sécurisation des traversées.

Pour assurer la sécurité des enfants de nos écoliers et rassurer leurs parents, **nous avons décidé de maintenir les services de l'agent qui supervisera la traversée devant le groupe scolaire Joséphine BAKER**.

Pour le confort de nos enfants, **nous avons pérennisé le poste d'une deuxième ATSEM** qui intervient à l'école tous les matins et qui, sur les après-midis, partage les tâches de ménage avec notre agent d'entretien.

EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Sur le plan des investissements, après avoir effectué la sécurisation et l'aménagement de la rue de Meaux pour la somme de 316 440,08 €, l'année 2026 est celle de la finalisation du projet de l'extension du groupe scolaire.

Ce projet a été inscrit aux différents budgets successifs pour la somme totale de 2 400 000 € TTC. Avec quelques plus ou moins-values, **le budget aura été tenu grâce à notre vigilance constante**.

Dans ce bâtiment moderne, innovant et respectueux de l'environnement, **nous avons installé des tableaux numériques interactifs dans les 4 classes de l'école élémentaire**, pour une somme prévisionnelle de 25 000 €. Nous avons ainsi pu faire droit à une demande récurrente des enseignants depuis plusieurs années, pour assurer un enseignement adapté aux besoins de nos écoliers.

Après avoir remplacé en 2025 les tables et chaises de deux classes de l'école élémentaire, en prévision de l'emménagement dans les nouveaux locaux, **nous avons prévu de compléter le mobilier de la nouvelle école** pour un montant de 20 000 €.

Au-delà des projets qui se rapportent à l'école, nous avons prévu pour l'année 2026 quelques projets plus modestes mais non moins essentiels, dans l'attente de la finalisation de notre plan pluriannuel d'investissements lequel nous permettra d'envisager les prochaines dépenses d'investissement sur 5 ans.

Afin d'assurer une meilleure isolation et ainsi poursuivre la maîtrise des dépenses d'énergie, nous allons finaliser pour l'année 2026 le **changement des candélabres** pour 5796 € et le **changement des fenêtres de la mairie** pour la somme de 20 500 €.

Au **cimetière**, c'est la somme de 17 000 € qui a été inscrite au budget pour le **projet d'agrandissement du columbarium**. En effet, il a été prévu de faire quelques cases complémentaires et de faire surélever les cases déjà existantes, afin de rendre les cases du bas plus accessibles.

En matière d'aménagement du territoire

Comme indiqué lors de la réunion publique de campagne, la nouvelle équipe municipale réfléchit à un **projet d'aménagement et de sécurisation de la rue du Chemin vert**.

Ainsi, c'est la somme de 16 000 € qui a été prévue pour l'étude de ce projet, ainsi que celle de 3576 € pour le bornage du terrain.

Vous constaterez que **nous continuons à porter des projets pour l'intérêt de notre village, tout en maintenant nos efforts pour assurer une situation financière saine**.

Pour l'année 2026, le budget de fonctionnement s'élève à la somme de 1 652 754,72 €, avec un virement à la section d'investissement d'un montant de 385 666,47 € (25 442,02 € au titre du remboursement de la dette et 360 224,45 € au titre du financement de l'investissement) tandis que le budget d'investissement s'élève à la somme de 2 976 965,19 €.

Nous continuerons pour l'année 2026 à mener nos actions tout en veillant à maîtriser les dépenses.

VIE DU VILLAGE

Tennis de Penchard : appel au civisme

L'Association Sportive de Tennis de Penchard (ASTP) constate une recrudescence des incivilités sur les terrains de tennis communaux.

Des adolescents sont régulièrement vus en train d'occuper les installations sans autorisation, allant parfois jusqu'à **détériorer le grillage afin de contourner le système de fermeture**.

Nous invitons les parents à sensibiliser leurs enfants aux conséquences de ces dégradations. Les réparations engendrées représentent un coût important qui est supporté par la collectivité.

Nous rappelons que l'accès aux terrains est très simple : il suffit de contacter l'association :

- par téléphone au 06 23 33 61 88
- ou par mail à tennis.penchard77124@gmail.com

L'abonnement annuel est de seulement 20 € pour les moins de 18 ans.

Les actes de vandalisme sont passibles de poursuites. **Ensemble, préservons nos équipements sportifs et respectons les biens communs !**



Une première diffusion de la Coupe du Monde à Penchard, un vrai succès

Pour la première fois, Penchard a proposé la diffusion d'un match de l'équipe de France de football en Coupe du monde. Pour la rencontre **France – Sénégal**, les habitants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager ce beau moment sportif dans une ambiance conviviale et festive.

Pour cette première, le public a répondu présent : **90 personnes sont venues assister à la retransmission**. Une belle réussite qui montre l'intérêt des Penchardais pour ce genre d'animation.



Ce succès a été possible grâce à l'implication de l'équipe municipale, de l'association ALORS, ainsi que de tous les bénévoles et participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Malheureusement, nous n'avons pas pu renouveler l'expérience pour le match France – Norvège, la diffusion ayant dû être annulée à cause de la canicule.

Nous espérons maintenant que l'équipe de France poursuivra son beau parcours dans la compétition afin de pouvoir organiser une nouvelle retransmission et permettre aux habitants de partager encore d'autres moments conviviaux ensemble. **Allez les bleus !**

Le Petit Penchardais : plus de 20 ans d'histoire... et toujours au plus près des Penchardais !

Depuis **sa première parution en décembre 2001**, Le Petit Penchardais accompagne la vie de notre commune et raconte, numéro après numéro, les petits et grands moments qui font l'histoire de Penchard.

À ses débuts, notre journal était imprimé en noir et blanc sur un simple papier 80 g. Au fil des années, il a évolué et, depuis 2020, une version plus moderne vous est proposée sur papier glacé, pour une lecture plus agréable et une présentation plus moderne.

Derrière chaque édition se cache **un véritable travail d'équipe**. Les articles sont rédigés par les élus, qui ont à cœur de vous informer sur les actions de la municipalité, les événements qui ont animé la commune, les projets en cours et ceux à venir. Le Petit Penchardais, c'est aussi le journal de tous. Les associations y partagent leurs actualités et leurs rendez-vous, tandis qu'un espace d'expression libre permet aux habitants qui le souhaitent de prendre la parole par le biais de poème, dessin ou autre. La mise en page du journal est également assurée par les élus.

Aujourd'hui, le journal est **distribué gratuitement dans vos boîtes aux lettres par les élus municipaux**, chacun assurant la distribution sur un secteur défini. Il est également disponible en version numérique, afin de pouvoir être consulté à tout moment sur le site de la mairie. Dans une démarche à la fois pratique et respectueuse de l'environnement, les habitants qui souhaitent recevoir uniquement la version numérique sont invités à le faire savoir à la mairie (voir le coupon en bas de page), afin d'adhérer à **PENCHARD Numérique**.

Au-delà des informations qu'il contient, Le Petit Penchardais est avant tout **un lien entre les habitants, les associations et la municipalité**. Depuis plus de vingt ans, il témoigne de la vitalité de notre commune et continue, à chaque nouvelle édition, de faire vivre l'actualité de Penchard et de renforcer le lien qui nous unit. **Bonne lecture !**



J'adhère au dispositif **PENCHARD** numérique

Complétez ce coupon et déposez-le à l'accueil de la mairie ou flashez le QR code ci-après

NOM Prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :



Les actualités de la médiathèque

La bibliothèque devient la médiathèque de Penchard

À l'issue des travaux d'extension de l'école, la bibliothèque quittera son local actuel **pour s'installer dans les locaux jusqu'alors occupés par le centre de loisirs** (qui lui sera directement intégré au groupe scolaire). Ce déménagement s'inscrit dans la réorganisation des équipements communaux liée au projet d'extension de l'école. Il permettra d'**améliorer l'accessibilité, le confort d'accueil et la qualité des services** proposés aux habitants.

Ce nouvel espace donnera à la bibliothèque les moyens de devenir **une véritable médiathèque** : plus spacieuse, plus moderne et davantage en phase avec les attentes du public. Il permettra également d'élargir significativement notre fonds documentaire. Jusqu'à présent contraints par la capacité limitée des locaux, nous pourrions accueillir **davantage d'ouvrages, diversifier les collections et proposer une offre culturelle** encore plus riche à l'ensemble des lecteurs.

Cette évolution s'accompagnera également de **nouveaux rendez-vous** : café littéraire, enfantines et nouvelles animations culturelles, qui pourront désormais être organisées directement à la médiathèque plutôt qu'à la salle des fêtes.

Merci à tous pour votre fidélité et votre participation, qui contribuent chaque jour à faire vivre ce lieu de partage et de découverte.

L'inscription, le prêt des documents et les animations restent gratuits et ouverts à tous.

Appel à bénévoles

La médiathèque de Penchard a besoin de vous !

Son développement, ses nouveaux services et l'élargissement de ses horaires ne pourront se faire qu'avec l'engagement de nouveaux bénévoles aux côtés de l'équipe actuelle.

Quelques heures par mois suffisent pour participer à cette belle aventure collective et préserver l'esprit convivial et associatif qui fait aujourd'hui la richesse de ce lieu.

Vous souhaitez vous investir dans la vie communale ? **Rejoignez-nous !** Renseignements et inscriptions auprès de la mairie.

Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la transformation prochaine de la bibliothèque municipale en médiathèque, la commune de Penchard souhaite construire avec les habitants **un équipement culturel répondant au mieux à leurs attentes**.

Cette évolution permettra de développer l'offre culturelle, d'enrichir les collections, de proposer de nouveaux services et d'adapter les animations aux besoins de tous les publics.

Avant d'engager cette nouvelle étape, **votre avis est essentiel**. Que vous fréquentiez déjà la bibliothèque ou non, nous souhaitons connaître vos attentes : collections, animations, horaires d'ouverture, services numériques, espaces de travail ou de convivialité... Toutes vos idées sont les bienvenues.

Un questionnaire est à votre disposition à la bibliothèque : nous attendons vos réponses avant le 1er septembre.

Des nouveautés à la médiathèque

La médiathèque vient d'enrichir son espace jeunesse avec de nouveaux ouvrages. Albums, romans, documentaires... il y en a pour tous les âges et toutes les envies.

Avant de partir en vacances, n'hésitez pas à venir faire le plein de livres : **l'inscription et le prêt sont gratuits**.

Les prêts surprises reviennent

À l'occasion de l'opération « *Partir en Livre* », les prêts surprises sont de retour à la médiathèque tout au long de l'été.

Le principe ? Choisissez un paquet surprise et laissez-vous guider par une sélection de livres préparée par l'équipe. Une belle occasion de découvrir de nouveaux auteurs et de sortir de vos habitudes de lecture.

Rendez-vous à la médiathèque tout l'été pour tenter l'expérience !



La MJC du Pays de Meaux : une opportunité pour enrichir l'offre d'activités à Penchard



La commune de Penchard étudie actuellement la possibilité d'accueillir certaines activités proposées par la Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de Meaux (MJC), en complément de l'offre associative déjà présente dans notre village.

Grâce à notre appartenance à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, **cette collaboration pourrait permettre de proposer aux Penchardais de nouvelles activités à des tarifs attractifs, tout en se diversifiant de la richesse du tissu associatif local.**

Parmi les activités susceptibles d'être proposées figurent notamment :

- Chant en groupe
- Danse classique
- Danse africaine
- Danse orientale
- Hip-hop
- Country
- Anglais
- Zumba
- Couture

Aucune décision n'est arrêtée à ce jour. Avant d'engager toute démarche, nous souhaitons connaître les attentes des habitants afin d'identifier les activités qui susciteraient le plus d'intérêt.

Une activité vous intéresse particulièrement ? Vous avez une suggestion à nous faire ? N'hésitez pas à en faire part à la mairie par mail (mairie@penchard.fr) ou par téléphone (01 64 34 10 86).

Distribution des sacs à déchets verts

La prochaine distribution de sacs à déchets verts aura lieu **le samedi 19 septembre 2026 de 9h à 12h** à l'atelier technique communal (au bout de l'allée du bois d'Automne). La suivante (et dernière de l'année) se tiendra le samedi 17 octobre.

Attention : les sacs à déchets verts ne sont plus distribués en mairie ! Nous vous remercions donc d'anticiper et de vous rendre disponibles aux dates de distribution pour obtenir vos sacs.



Inscription au repas annuel des anciens

Vous êtes nés avant le 31 décembre 1961 ? Vous êtes invités, ainsi que votre conjoint, au repas offert par la municipalité pour ses anciens qui se tiendra le **dimanche 15 novembre à 12h30** à la salle des fêtes de Penchard.

Merci de vous inscrire via le coupon ci-dessous ou sur penchard.fr/repas-anciens. Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-dessous.



INSCRIPTION REPAS DES ANCIENS DU 15 NOVEMBRE 2026
à déposer avant le samedi 31 octobre en mairie ou sur penchard.fr/repas-anciens

M. et/ou Mme participera au repas des anciens.

Né(e) le :

Nombre de personnes :

Téléphone :

Le CME en visite au centre des Restos du coeur de Meaux

“Aujourd’hui, on n’a plus le droit, ni d’avoir faim, ni d’avoir froid”

Le mercredi 27 mai, 4 élues du Conseil Municipal des Enfants de Penchard (Petra, Aria, Camille et Sarah) sont allées visiter les locaux des Restos du Cœur accompagnées par Thierry Destruhaut, le responsable adjoint du centre de Meaux en charge de la logistique et du stock. Grâce à lui, les jeunes filles ont pu découvrir les différents services proposés :



- l'aide alimentaire
- le service à l'enfance
- la culture et les loisirs
- le service bibliothèque
- l'aide aux départs en vacances

Par la suite, les filles ont découvert les locaux de stockage, ainsi que les différentes salles.

Thierry leur a donné des informations sur la logistique d'un tel centre. Environ 4 000€ par semaine sont dépensés pour les bénéficiaires.

Ce centre compte **54 bénévoles**, mais dans toute la France 80 000 bénévoles sont présents. Le centre de Meaux est le 4ème de Seine-et-Marne. Chaque semaine près de **4 200 repas sont distribués**.

Les élues du CME sont ravies de cette visite et espèrent vous compter parmi elles si une nouvelle collecte est organisée !

La chasse au trésor de Penchard

Les élues du CME, très investies dans la vie de notre village, ont souhaité organiser une **grande chasse au trésor dans Penchard**. Cet événement avait pour but de passer un moment intergénérationnel convivial et privilégié.

La chasse au trésor s'est donc déroulé, avec une météo idéale, le dimanche 14 juin dernier.

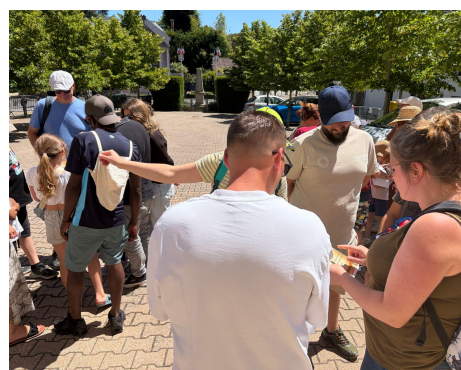
Plus d'une soixantaine de Penchardaises et Penchardais ont donc répondu présents à l'appel des élues du CME et se sont préparés à arpenter le village en quête du fameux trésor !



Les élues avaient préparé **6 énigmes** qu'elles avaient dissimulées aux quatre coins du village : rue de Senlis, allée du Bois d'Automne, terrain de Basket, boulangerie, rue de l'Église et résidence du Bois.

Les participants ont été affectés dans 6 équipes et devaient terminer le parcours le plus rapidement possible. L'équipe numéro 4 a bouclé la chasse au trésor en **seulement 47 minutes**. Bravo à eux !

À la fin de leur périple, les équipes devaient retourner sur la place de la mairie où le fameux trésor les attendait : **des bonbons pour tous** ! Chaque participant a pu repartir avec un sachet et la satisfaction d'avoir participé.





Rentrée scolaire 2026-2027

Durant le conseil d'école du mardi 16 juin 2026, M. Desessard (directeur de l'école de Penchard) a annoncé les effectifs suivants pour la rentrée 2026-2027 (127 élèves) :

- Petite section : 15 élèves
- Moyenne section : 17 élèves
- Grande section : 14 élèves
- CP : 20 élèves
- CE1 : 15 élèves
- CE2 : 11 élèves
- CM1 : 13 élèves
- CM2 : 20 élèves

Voici la structure prévue par l'équipe enseignante :

15 PS et 8 GS - Mme Lagarrigue	14 CP - Mme Grondin
17 MS et 6 GS - Non connu à date	11 CE2 et 13 CM1 - Mme Moret
6 GS et 15 CP - M. Desessard	20 CM2 - Mme Heim

Ces données ne sont pas définitives, des mouvements (départ ou inscription) sont possibles d'ici septembre.
Bonnes vacances et rendez-vous le mardi 1er septembre pour la rentrée !

La retour de la Boum de rentrée du CME

À vos agendas ! Après le succès de la boum de rentrée organisée l'année dernière, les élues du CME ont décidé de reconduire l'évènement pour la rentrée 2026.

Nous donnons rendez-vous aux enfants âgés de 6 à 12 ans, le samedi 5 septembre de 21h à 23h à la salle des fêtes.

Venez nombreux !

ACTION SOCIALE



BON COLIS DE NOËL 2026
pour les personnes nées avant le 31/12/1952
à déposer avant le 30 octobre 2026 en mairie
ou à compléter en ligne sur penchard.fr/colis-noel
ou en scannant le QR code à droite



M. et/ou Mme

Né(e) le

Demeurant

Désire(nt) recevoir le colis de Noël.

Téléphone

Signature :

ASSAD de Trilport : Association de Services de Soins à Domicile

Créée en 1977, l'ASSAD a pour but d'**aider les personnes de tous âges, en perte d'autonomie à un moment de la vie** (personne âgée, personne handicapée, après une intervention chirurgicale, ...).

61 personnes travaillent à ce jour à l'ASSAD de Trilport : 6 personnels administratifs, 19 agents à domicile, 34 auxiliaires de vie, et 2 agents d'entretien.

La commune de Penchard subventionne cette association à hauteur de 1 102,80 € pour 2025. Le montant de la subvention est fixé par une part fixe de 0,60€ par habitant et une part représentant le nombre d'heures effectuées sur la commune dans l'année.

Tous les penchardais peuvent donc demander une aide. Votre mutuelle pourra prendre en charge une partie, et l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) peut aussi vous aider dans la prise en charge de ces services.

Après un premier contact à domicile, les aides qui pourront vous être apportées, sont :

- Prise en charge administrative
- Soins à la personne
- Ménage
- Bricolage
- Jardinage
- Accompagnement à l'extérieur
- Coiffure

Vous pouvez joindre l'ASSAD de Trilport au **01 60 09 44 94**. Adresse : 1 Rue Mozart, 77470 TRILPORT

BILLET D'HUMEUR

Equipe municipale

La rentrée 2026 marquera une étape importante pour Penchard. Plusieurs projets attendus depuis longtemps deviendront enfin réalité : le regroupement de tous les élèves de la commune au sein du groupe scolaire Joséphine Baker, le rapprochement de l'école et du centre de loisirs, ou encore le déménagement de la bibliothèque, qui amorcera sa transformation en médiathèque.

Cette rentrée sera également celle d'une nouvelle saison associative, que nous souhaitons plus riche, plus diversifiée et toujours aussi dynamique. Avec l'arrivée de nouvelles activités et une formule renouvelée pour le Forum des associations, la commune poursuit une ambition simple : **offrir à chacun, quel que soit son âge, des occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre notre village.**

Cette nouvelle saison pourrait également être marquée par un rapprochement engagé avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Pays de Meaux. L'objectif est de compléter l'offre associative existante, sans s'y substituer, en proposant de nouvelles disciplines répondant aux attentes des habitants. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude, notamment des projets destinés aux adolescents, qui pourraient leur permettre de s'investir autrement dans la vie de la commune. Rien n'est encore arrêté, mais les idées ne manquent pas.

Cette dynamique est aussi l'occasion de rappeler que la vitalité d'une commune ne repose pas uniquement sur ses équipements ou ses projets, mais **avant tout sur l'engagement de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.**

Les bénévoles des associations donnent de leur temps pour transmettre une passion, organiser des manifestations, animer des activités ou créer des moments de rencontre. Les élus municipaux, chacun dans leur rôle, consacrent eux aussi une partie de leur temps à faire avancer les projets de la commune. Les missions sont différentes, mais l'objectif est le même : faire de Penchard un village dynamique et accueillant.

À l'heure où une nouvelle saison associative s'ouvre, souhaitons que chacun continue à trouver sa place, à s'engager selon ses envies et à faire vivre ce qui constitue l'une des plus grandes richesses de Penchard : son esprit collectif.

Guillaume HUGUES

Conseiller municipal délégué à la vie association, culture et sports

Le Forum des associations fait peau neuve !

Le Forum des associations revient le **samedi 5 septembre, de 14 h à 18 h**, avec une toute nouvelle formule !

Cette année, les associations vous proposeront bien plus qu'une simple présentation de leurs activités. Tout au long de l'après-midi, petits et grands pourront participer à de nombreuses animations dans une ambiance conviviale et sportive : **tirs au but, pétanque, Color Run, concours de dessin...** Des récompenses viendront même récompenser chaque défis !

Ce rendez-vous sera également l'occasion de découvrir les nouveautés de la rentrée, avec notamment l'arrivée de nouvelles activités comme le **yoga** et les **ateliers d'écriture**, aux côtés des associations historiques qui font vivre notre commune.

Que vous soyez à la recherche d'une activité pour la rentrée ou simplement désireux de partager un moment en famille, nous vous attendons nombreux pour cette édition placée sous le signe de la découverte, de la compétition et de la convivialité !

Association des Jeux de Penchard (AJP)

Les soirées jeux Penchardaises continuent leur petit chemin et se passent toujours aussi bien. Une vingtaine de personnes participent à chaque séance, et tous ensemble nous avons le plaisir de tester de nombreux jeux de société, et surtout de passer du bon temps.

Notre objectif reste le même : jouer un maximum. Avec plus de 100 jeux et de nouveaux qui arrivent, tous les participants trouvent ce qu'ils sont venus chercher, qu'ils soient stratèges ou plus tranquilles. Toujours à la salle des fêtes de Penchard, le premier et troisième mercredi du mois ainsi que le quatrième mardi du mois.

Ouverts de 18h30 à 23h, venez quand vous voulez pour venir tester, c'est gratuit ! Cet été les soirées jeux continuent en juillet, mais s'arrêteront peut-être en août. De manière à préparer la rentrée scolaire et arriver bien frais pour des nouveautés.

En plus des soirées jeux, l'association organise régulièrement des soirées spéciales. Comme ça, bientôt classique, soirée quiz ! Déjà plusieurs équipes régulières et de nouveaux participants à chaque soirée qui s'affrontent pour gagner la couronne. Venez tester vos connaissances et affronter les habitués pour les détrôner !

Et on espère bien pouvoir organiser d'autres événements à partir de septembre.

La prochaine soirées jeux de société prévue est le mardi 21 juillet.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : associationjeuxpenchard@outlook.fr

On espère vous voir nombreux !



Association Sportive Gymnique Penchardaise (ASGP)



Penchardais

Rejoignez notre Association Sportive Gymnique PENCHARDAISE pour du renforcement musculaire !!

Que vous soyez débutant ou confirmé, nous vous proposons des séances adaptées, un encadrement professionnel et une ambiance conviviale.

Rejoignez nous dès le mois de Septembre pour atteindre vos objectifs et booster votre forme !

Contactez-nous pour un essai gratuit par téléphone au **06.86.05.42.01** ou par email : ASGP-Penchard77@outlook.fr



Association ALORS

Une année s'achève... Merci à tous !

Cette année encore, l'Association ALORS s'est mobilisée pour faire vivre de beaux projets au profit des enfants de notre école.

Grâce à votre participation à nos différentes actions, notamment la brocante, nous avons eu le plaisir de **contribuer à hauteur de 3 000 € à la sortie scolaire de fin d'année**. Cette participation a permis de financer le transport en autocar ainsi que l'entrée au zoo pour nos 124 élèves.

Même si la kermesse n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année, nous remercions sincèrement toutes les personnes qui s'étaient investies dans son organisation.

Un immense merci à tous nos bénévoles pour leur disponibilité, leur énergie et leur bonne humeur tout au long de l'année. Merci également à toutes les personnes qui nous ont soutenus par leurs dons de jouets, de matériel, d'équipements (comme le réfrigérateur) ou par toute autre contribution. **C'est grâce à vous que l'Association ALORS peut continuer à proposer des actions et à soutenir les sorties des enfants.**

Pour poursuivre cette belle aventure, nous avons besoin de nouvelles idées et de bonnes volontés. Même quelques heures dans l'année peuvent faire la différence !

Nous vous donnons **rendez-vous à notre Assemblée Générale le vendredi 18 septembre à 19 h**, au bâtiment multifonction (en face du cimetière). Venez nombreux découvrir le retour sur notre année, nos projets futurs, partager vos idées et, pourquoi pas, rejoindre notre équipe de bénévoles.



NOUVEAU : rejoignez-nous sur Whatsapp pour ne rater aucune info de l'association en flashant le QR code à gauche !

Toute l'équipe de l'Association ALORS vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée !



Association Feet of Dance



Nous vous proposons de venir passer un **moment convivial autour de la danse tous les lundis** à partir du 15 septembre (sauf pendant les vacances scolaires). Les cours se tiendront à la salle des fêtes.

Seul ou en couple, pas de soucis nous vous permettrons de découvrir l'univers et le charme de la danse de société.

Les cours débuteront donc à partir du lundi 15 septembre de 20h15 à 22h30.

Au cours de l'année nous vous ferons connaître ces différentes danses :

- Danses de Salon : Tango, Valse lente et rapide, slow fox et Quick step.
- Danses Latines : Paso Doble, Chachacha, Rumba, Samba et Jive.
- Danses latinos caraïbe : Salsa Portoricaine & Cubaine, Bachata et Kizomba.
- Danses swinguées : Rock et Lindy Hop (madison).

Pour tout autre information vous pouvez :

- Consulter notre site : feetofdance.fr
- Ou nous questionner par mail : feetofdance@gmail.com
- Ou par téléphone : **06 98 75 87 03** et **06 65 09 58 22**

1er cours offert !





Nous serons également présents au Forum des Associations de Penchard.

Il y aura aussi des **stages de danse** à la salle Omnisport durant le cycle 2026-2027.

Les informations concernant les dates, les horaires et les danses abordées sont disponibles sur notre site : feetofdance.fr

On vous attend nombreux pour venir tester nos cours dès la rentrée...

Ecole de Budo Traditionnel de Penchard (ex-club de jujutsu)

Le club de jujutsu qui a fêté cette année **ses 40 ans d'existence** se prépare à clôturer une belle saison, tout en ayant hâte d'entamer la prochaine, et ceci avec la même volonté de transmettre et d'ouvrir ses portes à tous !

Nous accueillons enfants, adolescents et adultes dans une **ambiance conviviale, respectueuse et bienveillante** afin d'y pratiquer notre art à but non compétitif. Le seul adversaire à vaincre restera toujours soi-même !



La pratique est ouverte à toute personne souhaitant découvrir ou approfondir le jujutsu. Nous rappelons bien qu'il n'est absolument **pas nécessaire d'avoir un certain niveau ou forme physique** afin de s'épanouir dans notre art, il faut réussir à sauter le pas et venir ouvrir la porte de notre dojo ! Une fois chose faite, vous trouverez une pratique adaptée à vos capacités, quel que soit votre âge ou votre forme physique, des enseignants passionnés par leur pratique et désireux de vous la transmettre ainsi que la possibilité de créer du lien avec des partenaires partageant chacun la même ligne de conduite : « entraide et prospérité mutuelle ».

Nous serons ravis de vous accueillir !

Le jujutsu proposé au club associe self-défense, travail au sol, kata traditionnel, avec une attention particulière portée au respect de chacun et au plaisir de progresser ensemble. Nous organiserons durant l'année un ou plusieurs cours parents-enfants-amis dans lequel les adultes et les enfants pourront inviter leur famille et amis afin de leur faire découvrir notre pratique et renforcer les liens existants.

Horaires des cours :

- 5/7 ans : vendredi de 18h30 à 19h30
- 8/12 ans : mercredi de 18h à 19h30
- Ados / adultes : mercredi de 19h30 à 21h30 et vendredi de 20h à 22h

Plusieurs séances d'essai sont proposées pour permettre à chacun de se lancer, de sauter le pas en venant découvrir notre pratique en toute simplicité.

Numéro de téléphone : **06 34 16 30 09** ou **07 86 61 34 58**

Club de Tennis de Table (CTT Monthyon)

Le tennis de table, une histoire de partage !

À Penchard, il y a ceux qui profitent d'une grasse matinée... et ceux qui préfèrent commencer la journée avec quelques échanges, des éclats de rire et une bonne dose de bonne humeur. À chacun son dimanche !

Grâce au soutien de la municipalité, le CTT Monthyon est toujours heureux de proposer un créneau de jeu libre ouvert à toutes et à tous. Peu importe votre âge, votre niveau ou votre condition physique, il y a toujours une place autour de la table.



ASSOCIATIONS

Les plus petits découvrent les joies du ping dès 2 ans, certains reprennent une activité après des années d'arrêt, d'autres viennent simplement partager un bon moment. **Le seul risque que vous prenez, c'est d'y prendre goût !**



Le tennis de table est un sport olympique... mais il est surtout **l'un des rares sports où un enfant de 2 ans peut croiser un senior de 80 ans, où un débutant partage facilement la table d'un compétiteur et où chacun repart avec le sourire.** Il fait bouger, réfléchir, rire, progresser... et parfois même oublier l'heure tant les échanges sont agréables. Chez nous, on apprend autant à servir une balle qu'à s'encourager les uns les autres.



Aujourd'hui, notre plus beau défi est simple : donner envie aux petits comme aux grands de bouger, de se retrouver et de partager un bon moment. À l'heure où les écrans prennent parfois un peu trop de place, nous faisons le pari qu'une table, une raquette et quelques sourires peuvent encore rassembler les gens. Et jusqu'à présent... ça fonctionne plutôt bien !

Le club continue de grandir avec l'ouverture d'une nouvelle antenne à Trilport. **Une excellente nouvelle pour les Penchardais qui pourront désormais pratiquer le tennis de table tous les jours de la semaine, tout en conservant les rendez-vous de Penchard avec le jeu libre et les rencontres UFOLEP du mardi soir.**

La compétition fait partie de l'aventure avec dix équipes adultes, une équipe féminine et trois équipes jeunes.

Mais au CTT Monthyon, on ne vient pas seulement chercher des victoires. On vient surtout passer un bon moment, progresser à son rythme, rencontrer de nouvelles personnes et retrouver chaque semaine une ambiance où chacun a sa place.

Et la bonne nouvelle, c'est que l'aventure continue de séduire ! Une trentaine de personnes ont déjà prévu de venir essayer le club à la rentrée. Un créneau Sport Santé viendra également compléter nos activités. Les jeunes qui le souhaitent pourront, quant à eux, poursuivre un véritable parcours vers la performance.

Parce qu'au CTT Monthyon, chacun avance à son rythme et chacun peut trouver sa voie.



La saison se terminera comme elle a été vécue : **dans le partage et la convivialité.** Notre traditionnelle fête du club réunira plus d'une centaine de participants.



Parce qu’au CTT Monthyon, les plus beaux souvenirs ne se construisent pas seulement autour d’une table de tennis de table, mais aussi autour des moments que l’on partage ensemble.

Alors, si vous passez un jour devant le gymnase et que vous entendez quelques « Allez ! », des éclats de rire ou le bruit de quelques rebonds, n’hésitez pas à pousser la porte. **Vous découvrirez peut-être un nouveau sport... mais surtout un endroit où l’on vient pour jouer, où l’on grandit ensemble et où chacun finit par trouver sa place.**

Plus d’informations :

- sur notre site internet : www.cttmonthyon.fr
- par email à : cttmonthyon@gmail.com

Le yoga arrive à Penchard !

L’association **Yog’Hills** proposera dès la rentrée des cours de yoga animés par Catherine, les lundis et jeudis soir, ainsi que le mercredi après-midi, pour tous les publics. Venez la rencontrer au Forum des associations pour découvrir l’activité.

Renseignements et inscriptions : par email à yoghills77@gmail.com ou par téléphone au **06 38 34 79 23**

**Ma Sécurité**

Un site et une application
police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne



1

Flashez le QR CODE
pour accéder au site
masecurite.interieur.gouv.fr



2

Vérifiez que vous
remplissez les **conditions**
pour une déclaration.



3

Identifiez-vous avec
France Connect



4

Complétez votre
déclaration en ligne.



5

Votre demande sera
prise en compte par
le service traitant.



6

En fonction des éléments
déclarés, votre démarche pourrait
nécessiter un **rendez-vous**.

Changez de protection, pas de planète !

Bonne nouvelle ! Le **SMITOM du Nord Seine-et-Marne** donne un coup de pouce à celles qui souhaitent passer aux protections hygiéniques durables.

Chaque année, une personne utilise plusieurs milliers de protections jetables au cours de sa vie. Résultat : un budget conséquent... et une montagne de déchets.

Pour encourager des alternatives plus écologiques et plus économiques, le SMITOM met en place une **aide financière à l'achat de protections hygiéniques durables** (culottes menstruelles, coupes menstruelles, serviettes lavables...) : 50 % du prix d'achat TTC (Aide plafonnée à 50 €).

Un geste simple qui permet :

- de réduire la quantité de déchets dans les ordures ménagères ;
- de faire des économies sur le long terme ;
- et de préserver un peu plus notre environnement.

Les petits gestes du quotidien peuvent avoir un grand impact !

Pour connaître les conditions de l'aide et les modalités de remboursement, rendez-vous sur le site du SMITOM du Nord Seine-et-Marne ou contactez ses services : www.smitom-nord77.fr

Pour contacter le Service Prévention du SMITOM :

- par téléphone : 01.60.44.46.04
- par courriel : prevention@smitom-nord77.fr

SMITOM du Nord Seine-et-Marne 14 rue de la Croix Gillet 77122 MONTHYON

Moins de déchets = plus d'économies !



Les horaires des déchèteries du SMITOM évoluent

Dans une démarche continue d'amélioration de son offre de service public, le syndicat a procédé à une refonte stratégique des horaires d'ouverture de son réseau de déchèteries. Cette initiative, menée dans le cadre du renouvellement de son marché d'exploitation, vise à optimiser l'accessibilité et la qualité du service pour l'ensemble des usagers. Ce projet renforce également l'ancrage territorial en favorisant la stabilité de l'emploi local et en assurant une prestation uniforme tout au long de l'année. **Les nouveaux horaires sont officiellement entrés en vigueur le lundi 29 juin 2026.**

Un Stop Pub n'est pas un Stop Tract



Des habitants s'interrogent sur la distribution des documents municipaux dans les boîtes aux lettres portant un autocollant « Stop Pub ».

Nous rappelons que le dispositif Stop Pub concerne la publicité commerciale.

En revanche, les publications de la commune (journal communal, tracts d'information, communications institutionnelles) continuent d'être distribuées afin de garantir à chacun un égal accès à l'information publique.

La municipalité veille à diffuser les informations communales par tous les moyens disponibles : journal communal, tracts exceptionnels, site internet, réseaux sociaux et panneau lumineux. Cette complémentarité permet à chaque habitant de rester informé de la vie de la commune, des services proposés et des décisions qui le concernent.

Les documents municipaux relèvent de la communication institutionnelle de la commune et participent à l'information de l'ensemble des habitants. À ce titre, ils ne sont pas assimilés à de la publicité commerciale.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



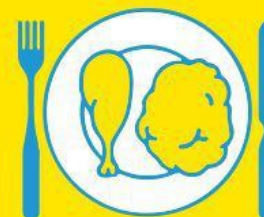
NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



Contre les **cambrlages**,
les **bons réflexes**!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Opération tranquillité vacances

Avec l'opération tranquillité vacances (OTV), les services de police se chargent de surveiller votre logement avec des patrouilles organisées aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Nous vous conseillons de réaliser cette démarche en venant à l'accueil de la mairie ou en vous rendant au commissariat de Meaux, en apportant une pièce d'identité et un justificatif de domicile (au plus tard 3 jours avant votre départ).

En effet, les demandes d'OTV réalisées en ligne ne sont transmises qu'à la Police Nationale.

Cherche et trouve

Retrouvez les éléments suivants dans la photo :



LA RECETTE DE L'ÉTÉ : FRAÎCHEUR GARANTIE AVEC LA PASTÈQUE !

Quand le thermomètre grimpe, inutile de passer des heures derrière les fourneaux ! Voici une idée simple, colorée et rafraîchissante qui fera sensation à l'apéritif ou en entrée : une salade de pastèque et de feta, accompagnée d'une soupe froide de pastèque.

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes)



2
petites pastèques
sans pépins



400g
de feta



8 cuillères à soupe
d'huile d'olive



Quelques
feuilles de basilic



Le jus
d'un demi-citron



1 cuillère à café
de miel

PRÉPARATION

1. Coupez les pastèques en deux et évidez-les délicatement afin de conserver les écorces qui serviront de bols de présentation.
2. Prélevez de beaux cubes de chair pour la salade et réservez-les. Mixez le reste de la pastèque avec le jus de citron et le miel jusqu'à obtenir une soupe bien lisse. Placez-la au réfrigérateur.
3. Dans un saladier, mélangez les cubes de pastèque, la feta coupée en dés et les feuilles de basilic. Assaisonnez avec l'huile d'olive, un peu de sel et quelques tours de moulin à poivre.
4. Au moment de servir, versez la soupe froide dans les demi-pastèques, puis déposez la salade par-dessus. Servez bien frais.

L'astuce du Petit Penchardais : ajoutez quelques feuilles de menthe ou quelques graines de courge grillées pour apporter encore plus de fraîcheur et de croquant.

Bon appétit... et surtout profitez de l'été !

Bon Appétit



MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie
77124 PENCHARD

🕒 Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :

9h-12h / 14h-18h

Vendredi :

9h-12h / 14h-16h

Samedi (permanence des élus) :

9h-12h

📞 Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le **1er samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père OLIVIER

☎ 07 45 64 24 13

+ PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)

Pharmacie d'urgence (Nuit)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie ou le commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.



+ DÉCÈS

INFANTI Alain

décédé le 25 mai 2026

📅 AGENDA

RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi **1er septembre 2026**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi **5 septembre 2026**

REPAS DES ANCIENS

Dimanche **15 novembre 2026**

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 19 août 2026

Mercredi 16 septembre 2026

Mercredi 21 octobre 2026

☎ NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU, Kelvine ROUSSEAU

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Hello Print

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr